

CONFERENCE DE PRESSE DE MONSIEUR PIERRE MAUROY, PREMIER MINISTRE, LISBONNE -
LE 21 JANVIER 1984

=====

Depuis mon arrivée au Portugal, sous des formes variées, une seule question m'est en réalité posée. C'est celle que vous souhaitez à votre tour, formuler.

La France est-elle favorable à l'entrée du Portugal dans la CEE ?

Ma réponse sera brève et simple : oui.

1) - Oui, mais bien sûr, il faut que les 9 autres partenaires de la CEE soient d'accord sur l'élargissement et ses conséquences budgétaires. La réponse que vous attendez doit être formulée par un ensemble d'Etats et non par un seul pays.

2) - Oui, mais il faut que soient réglés positivement les ultimes dossiers techniques en cours de négociation au niveau des experts et que M. Roland DUMAS a examiné avec son homologue.

Les Ministres des Affaires européennes français et portugais ainsi que le Ministre des Finances et du Plan, M. Ernani LOPES, ont eu trois entretiens qui ont permis de circonscrire aussi précisément que possible les questions qui restent à régler dans la négociation d'adhésion.

En conséquence, M. Mario SOARES et moi-même avons donc pu constater ce matin la très grande convergence de vues de nos deux Gouvernements sur la question de l'adhésion du Portugal à la Communauté.

Nous estimons, d'un commun accord, que le premier semestre 1984, période pendant laquelle la France exerce la présidence du Conseil des Communautés, revêt une importance décisive pour l'aboutissement du processus de négociation.

Nous partageons le même souci de voir la négociation progresser de telle sorte que, d'ici quelques mois, une réponse claire puisse être donnée à la demande d'adhésion du Portugal. En tenant compte de la nécessité de permettre aux Parlements nationaux de ratifier simultanément le traité d'adhésion et la réforme du financement de la Communauté, nous sommes convenus de faire tout ce qui était en notre pouvoir pour que ces objectifs soient atteints.

Dans ce but, nos deux Gouvernements mobiliseront toute l'énergie néces-

saire pour que puisse s'achever, au cours des prochains mois, la discussion des quelques chapitres encore en suspens.

Constatant ainsi que les hésitations et les inquiétudes qui avaient paru un moment affecter le déroulement des négociations étaient désormais injustifiées, nous tenons à réaffirmer notre volonté d'aboutir rapidement à des résultats décisifs en vue de l'entrée du Portugal dans la Communauté.

Telle est, Mesdames et Messieurs les journalistes, la position commune arrêtée par nos deux Gouvernements, Cette déclaration commune va vous être distribuée.

Mais l'Europe n'est pas notre seul sujet de discussion. Et une bonne méthode pour préparer l'entrée du Portugal dans la CEE, pour préparer l'adaptation de votre économie, c'est de développer nos échanges économiques, nos relations industrielles, bref, notre coopération bilatérale.

L'évolution récente de nos échanges commerciaux et de la balance des paiements bilatérale avec le Portugal montre que la France a apporté une contribution substantielle à l'effort de redressement économique engagé par les autorités portugaises.

L'excédent commercial, qui était encore de 1,5 milliards de francs en 1982 au bénéfice de la France, a pratiquement disparu en 1983. Les importations françaises ont progressé de 45 % sur les dix premiers mois de 1983 par rapport à la même période de 1982.

Nous sommes convenus de trouver de nouveaux points d'application à la coopération bilatérale pour assurer un développement harmonieux et équilibré des échanges entre les deux pays. Les produits et secteurs qui pourraient jouer un rôle moteur dans ce développement sont essentiellement les télécommunications, la filière énergétique, les transports.

Je rappelle simplement, avant d'aborder ces 3 dossiers que la France propose d'ouvrir une ligne de crédit de 50 millions de dollars à 2 ans, à taux d'intérêt bonifié, pour le financement de ses exportations agricoles vers le Portugal.

En outre, les banques françaises sont prêtes à poursuivre leur implantation au Portugal pour participer au financement du développement du pays. Il s'agit de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, de la Banque IndoSuez et de la banque de Paris et des Pays-Bas.

La France et le Portugal sont convaincus du caractère mutuellement avantageux de leur coopération industrielle, La rencontre, à Porto, avec des industriels, en témoigne. 3/ DS35F06

La France et le Portugal ont la ferme volonté d'enrichir et de développer cette coopération dans les secteurs d'avenir. De prochaines rencontres, au niveau ministériel, permettront de faire avancer les projets de coopération. M. MEXANDEAU viendra à Lisbonne au début du mois de février. Le Ministre portugais de l'Industrie est invité à se rendre à Paris pour rencontrer M. FABIOUS.

1) Dans le domaine des télécommunications, la France est prête à apporter ses compétences et son expérience industrielle pour le développement et la modernisation du réseau portugais.

2) En matière d'énergie nucléaire, je sais qu'un débat sur cet important sujet va s'ouvrir au Portugal.

Des contacts industriels existent entre nous, dans ce domaine, depuis des années.

Je ne vous surprendrai donc pas en rappelant que la France est prête le moment venu, si une décision en faveur de la réalisation d'une centrale nucléaire est prise par le Gouvernement portugais, à apporter son concours et son expérience.

3) Dans le domaine des transports, la coopération déjà ancienne et soutenue entre la France et le Portugal peut connaître des développements importants.

En Aéronautique Civile, la coopération peut et doit être plus développée. Le programme Airbus est une grande aventure européenne. L'enjeu de cette grande bataille technologique, c'est au fond le maintien de la concurrence sur le marché de l'Aéronautique Civile.

. Communication audio-visuelle.

Nous nous sommes également entretenus du développement des échanges dans le domaine de la radio-télévision. A l'heure de la généralisation des techniques audiovisuelles, il s'agit là en effet d'une dimension essentielle dans l'approfondissement des relations entre les deux peuples, faute de quoi risquent de se distendre rapidement les liens traditionnels et profonds qui existent entre nous sur le plan culturel et linguistique.

Pour la première fois, toute une série de co-productions sont en train de se réaliser entre organismes, au plan national et au plan régional. Par ailleurs, les actions de coopération au niveau de la formation vont reprendre en 1984.

Les technologies les plus récentes, et notamment le câble et le satellite, peuvent fournir à nos deux pays la possibilité de renforcer singulièrement leur coopération.

L'une des formes de notre coopération, de nos liens exceptionnellement étroits, c'est l'importante communauté portugaise qui travaille en France.

Je voudrais, à ce sujet, souligner deux points :

I) Une continuité : - les excellentes relations entre les deux pays à ce sujet.

- l'absence de problèmes d'insertion des 900 000 Portugais en France.

2) Trois étapes nouvelles sont à prévoir :

A) L'enseignement du portugais en France.

Le nombre des ressortissants titulaires a doublé en cinq ans dans le secondaire.

B) Le nouvel institut franco-portugais de Lisbonne.

Il ouvrira dans quelques mois. Avec une conception originale, il se consacrera non seulement à l'action culturelle française au Portugal, mais aussi aux relations interculturelles entre les deux communautés, les deux pays. Les problèmes des immigrés, de ceux qui sont de retour, seront pris en compte.

Plus d'un million de Portugais parlent français, pour avoir des liens étroits avec la France et sa culture. C'est une richesse à développer.

C) La réinsertion.

Une étape significative a été franchie lors de cette visite. Nos deux délégations ont constaté leur accord pour mettre en oeuvre une action conjointe d'aide à la réinsertion des immigrés.

Il y a des retours spontanés, volontaires : il s'agit de faire en sorte qu'ils soient le plus utiles possible au développement du Portugal.

Le cadre juridique existe : c'est un accord de 1977.